

De quoi s'agit-il?

Décider, c'est effectuer un choix parmi plusieurs possibilités, plusieurs solutions, propositions, actions... en vue d'atteindre une perspective porteuse de satisfaction, en vue de résoudre un problème, une situation de manière satisfaisante.

La prise de décision se pose dès qu'il s'agit de faire des choix ou de mener des actions qui influent sur la vie d'une ou de plusieurs personnes, d'un groupe, ...

Pour qu'il y ait décision, il faut qu'existe un ou des sujets qui décide(nt).

Les décisions peuvent être prises par une seule personne, par un groupe de personnes, par une minorité, par une majorité, ou collectivement.

La première décision que devrait prendre un groupe est de **fixer les règles selon lesquelles se prendront les décisions.**

Voici les principales questions qu'il peut être utile de se poser:

- qui doit décider?
- qui «décide qui décide»?
- qui décide de quoi?
- qui décide pour qui?
- qui sera le garant des décisions prises?

Décider individuellement ou collectivement, c'est:

- poursuivre un but, un objectif à atteindre;
- avoir une vision, une compréhension claire de la situation;
- faire face à plusieurs options, plusieurs choix...
- comparer et analyser les différentes options;
- choisir l'option la plus probante, la plus adéquate, la plus efficace ... face à une situation donnée;

- passer à l'action;
- revenir «à la case départ», en cas d'insatisfaction, d'échec pour explorer d'autres voies, d'autres alternatives.

Décider individuellement avec l'aide du groupe survient lorsque, dans la classe, un élève pense qu'il a besoin des habiletés des autres pour diagnostiquer le problème, pour en identifier les différentes composantes, pour les analyser et pour évaluer les solutions possibles. Le groupe aide l'élève concerné à choisir mais ce dernier est le seul responsable même s'il a reçu le soutien du groupe.

Différents processus de prise de décision collective

Il existe différentes manières de prendre des décisions en groupe.

En fonction de l'objet de la décision, du contexte, de la culture et des spécificités du groupe, du temps disponible, ... on choisira l'une ou l'autre méthode. L'important est d'évaluer au cas par cas les avantages et les faiblesses de chaque méthode.

- le **vote** (à main levée, à bulletin secret, à plusieurs tours): procédé rapide dont la légitimité repose sur le choix du plus grand nombre. Mais c'est un modèle gagnant-perdant basé sur le postulat qu'une majorité, même très courte, est porteuse de la «bonne décision».
 - à l'unanimité: l'ensemble des participants est d'accord avec la proposition;
 - à la majorité: le plus grand nombre des participants est d'accord avec la proposition (majorité absolue, relative, qualifiée).
- le **compromis**: est la proposition d'une position médiane en faisant des concessions réciproques (habituellement par la négociation). Chacun se sent «obligé» de concéder quelque chose à l'autre.
- le **consensus**: le groupe construit, façonne progressivement des propositions collectives en tenant compte des apports, des points de vue de chacun.
- le **droit de veto**: toute personne qui n'est pas d'accord avec une proposition a le droit de refuser que le groupe l'adopte.

Le consensus: un apprentissage difficile

Dans le cadre qui nous intéresse, nous choisissons de vous présenter la méthode de prise de décision par **consensus** car elle semble **la plus démocratique**.

La recherche du consensus privilégie une approche non violente des rapports humains, une évolution positive du groupe et la prévention des conflits.

Le consensus «mérite» d'être mis en œuvre chaque fois que le groupe classe est confronté à un enjeu important (exercer sa liberté de choisir, de proposer un projet collectif de classe, d'école/l'opportunité de participer à un conseil d'élèves/l'opportunité de faire évoluer des règles établies/ l'opportunité de faire entendre son avis/de participer à l'amélioration du cadre de vie à l'école, ...).

L'idée de base est la mise en commun puis la synthèse des avis de tous les élèves de manière à dégager une décision à laquelle tout le monde souscrit.

Le consensus cherche à mettre l'accent sur la validité de l'opinion de chaque élève et se refuse à entériner un choix qui n'aurait pas au moins l'accord de

tous. Il s'agit de trouver des points d'entente entre des élèves de grande diversité d'opinions et de façons de penser. Il ne s'agit pas de nier les conflits d'idées (moteurs pour penser) mais bien de les traiter collectivement de manière raisonnée et compréhensive. Il n'est pas question de savoir qui gagne ou qui arrive à faire passer ses idées. Il s'agit de trouver ce qu'il y a en commun (ou de différent) et de coopérer.

C'est une méthode «gagnant/gagnant» qui privilégie l'échange, le relationnel, l'expression de tous et qui confère une grande légitimité à la décision. Cette méthode suppose que tous les participants acceptent d'y entrer.

Démarche de consensus

Deux formes de réunions

En plénière: rassemblement de tous les participants.

Sa fonction consiste à:

- diffuser les informations identifiées dans les ateliers;
- identifier les problèmes/les thèmes de discussion/les propositions;
- valider ou pas, de manière consensuelle les propositions;
- décider de retourner dans les ateliers si pas de consensus (approfondir la discussion).

En ateliers: regroupement d'un plus petit nombre de participants sur un thème donné, sur une question particulière. Plusieurs ateliers peuvent avoir lieu en même temps. Un rapporteur sera proposé. Il rendra compte en plénière des propositions du groupe.

Les ateliers ne comprennent que les élèves intéressés ou concernés par les décisions à prendre.

Que faire?

- présenter clairement la situation, le problème;
- formuler et définir la question sur laquelle une décision doit être prise. Elle doit être écrite de façon visible par tout le monde;
- réunir les sentiments personnels exprimés afin de séparer la problématique à traiter des enjeux personnels;
- identifier et choisir les critères essentiels auxquels la décision doit répondre;
- faire émerger toutes les solutions possibles pour résoudre le problème ou répondre à la question. Les écrire toutes, même «les plus folles»;
- discuter et débattre des suggestions une à une. Les modifier, les regrouper et en faire une liste, la plus courte possible;
- bien expliquer toutes les propositions, et leurs différences pour que tout le monde comprenne bien;
- repérer les points sur lesquels existe un consensus. Faire état de la décision et voir s'il peut y avoir un accord;
- s'il reste des inquiétudes ou des doutes, formuler le «non-consensus». Réétudier les suggestions. Reconnaître les objections mineures et incorporer des amendements;
- identifier les propositions préférées du groupe;

- discuter de la proposition, et vérifier individuellement le consensus;
- rédiger le consensus.

Rôles dans la démarche de consensus (en fonction du niveau de chacun des élèves et avec l'aide de l'enseignant):

- un facilitateur,
- un secrétaire,
- un rapporteur,
- un gardien du temps,
- un distributeur de parole,
- un ou des observateurs éventuellement.

Participation et prise de décision - Dispositifs possibles

- **la concertation**: la concertation implique d'arriver à un consensus non pas via un vote (à l'unanimité), mais à travers des discussions, voire des **négociations** au sein du groupe. L'enseignant devra veiller à ce que les relations restent d'égal à égal et que chacune puisse exprimer son avis;
- **la délibération** : la délibération implique d'articuler, d'explorer, d'examiner les enjeux, de prévoir les impacts et les conséquences, de nommer ses opinions ou préférences, d'envisager les compromis possibles;
- **la consultation, le référendum, le sondage, l'enquête, ...**

Sources

[WIKIPEDIA, L'encyclopédie libre, Consensus](#) consulté le 13/05/2016

[RELAIS FEMMES, Défis des pratiques démocratiques / Fiche – Le processus démocratique, Innover pour continuer, 2014](#) consulté le 18/05/2016